

Numéro de l'avis : 2025-52147531

Statut : Envoyé

Liste des diffuseurs : BOAMP

Formulaire : MAPA - Avis de marché

Date d'envoi du présent avis : 30/10/2025

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral.

BLOC 1. Identification de l'organisme qui passe le marché

Bloc 1. Identification de l'organisme qui passe le marché

Type d'organisme : Etablissement public territorial

Nom de l'organisme : EPFIF

Pays : FRANCE

Numéro dans la voie : 4

Type de voie : RUE

Nom de la voie : FERRUS

Ville : PARIS

Code postal : 75014

Civilité : MME

Nom : FERNANDES PEREIRA

Prénom : Raquel

Fonction : Attachée aux Marchés Publics

Email : service-marches@epfif.fr

Adresse du pouvoir adjudicateur (URL) : <https://www.epfif.fr/>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

BLOC 2. Description du marché

Bloc 2. Description du marché

Objet du marché : Mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale pour le relogement, pour le compte de l'Etablissement Public Foncier Ile-de-France, dans le cadre de l'opération de requalification de copropriété dégradée d'intérêt national (ORCOD-IN) de Mantes-la-Jolie (78)

Services : Vrai

BLOC 3. Caractéristiques principales

Bloc 3. Caractéristiques principales

Caractéristiques principales : Le présent marché a pour objet une mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale pour le relogement, pour le compte de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, dans le cadre de l'opération de requalification de copropriété dégradée d'intérêt national (ORCOD-IN) de Mantes-la-Jolie (78). La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le CCTP et ses annexes. Le marché est passé en procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 2° et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique. Le présent marché est un marché de prestations intellectuelles soumis

aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de Prestations Intellectuelles, approuvé par l'arrêté du 30 Mars 2021.

Des variantes seront-elles prises en compte ? : Non

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Conformément aux articles R.2162-13 et 14 du code de la commande publique, le présent marché est décliné sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire : -Sans montant minimum -Avec un montant maximum de : 514 000 € HT pour toute la durée du marché. Le marché sera exécuté par l'émission, au fur et à mesure, de bons de commande.

BLOC 4. Renseignements relatifs aux lots

Bloc 4. Renseignements relatifs aux lots

Le marché est alloti : Non

BLOC 6. Durée du marché ou délai d'exécution

Bloc 6. Durée du marché ou délai d'exécution

en mois : 48

Durée de la prestation : L'accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification pour une durée de quatre (4) ans. Le pouvoir adjudicateur pourra mettre fin au marché chaque année à la date d'anniversaire de la notification du marché, sans indemnité sous réserve d'une information préalable aux titulaires deux mois avant l'échéance du marché (par courrier recommandé).

BLOC 7. Conditions relatives au marché

Bloc 7. Conditions relatives au marché

Modalités de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours. Les prix sont révisables : Les modalités sont détaillées dans le CCAP. Le titulaire pourra présenter des demandes d'acomptes dans les conditions fixées au CCAP. Le titulaire pourra bénéficier d'une avance versée dans les conditions fixées au CCAP. Financement du marché : Budget de fonctionnement sur fonds propres.

Unité monétaire utilisée, l'euro : Vrai

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés : Vrai

BLOC 8. Justifications

Bloc 8. Justifications

BLOC 9. Critères d'attribution

Bloc 9. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction : Des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

Énoncé du critère : Critère 1 : Les moyens humains et matériels mis en œuvre pour l'exécution du marché appréciés à hauteur de 30 points, répartis en 2 sous-critères : -Sous-critère 1 : La présentation de l'équipe

spécifiquement dédiée à l'exécution du marché sur 25 points ; -Sous-critère 2 : La description des moyens matériels mis en œuvre pour l'exécution des prestations sur 5 points.

Poids en pourcentage (%) : 30

Énoncé du critère : Critère 2 : L'approche méthodologique de chaque mission et la présentation des modèles de documents appréciés à hauteur de 30 points et répartis, en 2 sous-critères : -Sous-critère 1 : L'approche méthodologique de chaque mission notée sur 25 points ; -Sous-critère 2 : La présentation des modèles de documents notés sur 5 points.

Poids en pourcentage (%) : 30

Énoncé du critère : Critère 3 : Le prix apprécié à hauteur de 40 points

Poids en pourcentage (%) : 40

BLOC 10. Conditions de délai

Bloc 10. Conditions de délai

Date limite de réception des offres dans le cas d'une procédure ouverte : 04/12/2025

Délai minimum de validité des offres : Durée

Nombre de mois minimum de validité des offres : 6

BLOC 11. Autres renseignements

Bloc 11. Autres renseignements

Conditions de remise des offres ou des candidatures : GROUPEMENT D'ENTREPRISES ET SOUS-TRAITANCE

- Groupement d'entreprises : Les entreprises peuvent présenter leur offre sous forme de groupement. Le groupement pourra être solidaire ou conjoint. Le groupement est solidaire lorsque chacun des prestataires du groupement est engagé pour la totalité du marché, que l'opération soit ou non divisée en lots. Dans cette forme de groupement, l'un des prestataires membres du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis de la personne publique de la partie contractante et coordonne les prestations du groupement. L'acte d'engagement est un document unique qui indique le montant total du marché et l'ensemble des prestations que les membres du groupement s'engagent solidairement à réaliser. Le présent règlement de consultation interdit aux candidats de présenter pour le même marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. - Sous-traitance : Conformément aux articles L. 2193-1 à L. 2193-14 et R. 2193-1 à R. 2193-22 du Code de la commande publique, le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants par le pouvoir adjudicateur et de l'agrément par lui des conditions de paiement de chaque sous-traitant. Cependant, il est rappelé que la sous-traitance totale est interdite. - Soumissionnaires appartenant à un même groupe : Cf. article 7.3 du Règlement de Consultation.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

ORCOD202508

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Par application des dispositions des articles L. 2132-1 et R. 2132-5 du CCP, les candidats pourront obtenir le CCTP et ses annexes après demande et engagement de confidentialité selon le formulaire en annexe au présent règlement de consultation. Le formulaire de demande (annexe 1 du présent règlement de la consultation) doit être adressé auprès de la Direction des Achats via la plateforme PLACE.

Renseignements complémentaires : Modalités de retrait du Dossier de Consultation des Entreprises : Le dossier de consultation pourra être retiré gratuitement par les candidats par voie dématérialisée à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr. Le dossier pourra également être communiqué aux candidats selon les dispositions des articles R. 2131-1 et suivants du Code de la commande publique. Documents à produire pour la candidature : Tout candidat à la présente consultation doit produire à l'appui de sa candidature les documents suivants : - Les renseignements relatifs à la capacité juridique : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; - Les renseignements relatifs à l'appréciation des capacités économiques et financières : oUne déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles ou une déclaration appropriée de banque. - Les renseignements relatifs aux capacités humaines et matérielles : oUn organigramme avec les noms et qualifications de l'équipe dédiée à l'exécution du marché. - Renseignements relatifs aux capacités professionnelles : oUn/e travailleur/se social/e diplômé/e d'Etat avec au moins 3 ans d'expérience mobilisé à temps complet sur toute la durée du marché. oUn/e directeur/rice ayant déjà travaillé sur des projets similaires (NPNRU, collectivités, Mous relogement...) pendant au moins 3 ans. Pour chacune de ces compétences, les éléments suivants sont demandés : Le nom ; Le CV ; Le profil (ex : directeur de projet, coordinateur, etc...) ; Le nombre d'années d'expérience. . Il est exigé que les personnes en charge de : - l'accompagnement social doivent être des travailleurs sociaux diplômés d'état avec au moins 3 ans d'expérience. -La direction du projet ait travaillé sur des projets similaires pendant au moins 3 ans. oAu minimum 5 références dans le domaine du marché reflétant une expérience avérée. •Le nom de l'opération, • Le montant, • La date. Si les candidats ne disposent pas de références ou de peu de références, ils devront prouver par tout moyen qu'ils possèdent la capacité à exécuter le marché (capacités techniques, professionnelles, certifications...). Le candidat ne présentant pas l'un ou plusieurs de ces éléments verra sa candidature déclarée irrecevable. Le pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité de régulariser les candidatures non complètes. Pour ce faire, le candidat peut notamment utiliser l'un des formulaires suivants : - Le formulaire « déclaration de candidature » (DECA) présent au dossier de consultation (les formulaires DC1 et DC2 sont également admis). - Le formulaire « document unique de marché européen » (DUME) conformément à l'article R. 2143-4 du code de la commande publique. Les éventuels co-traitant(s) et/ou sous-traitant(s) doivent justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières et de leurs références. Ils doivent donc produire les mêmes documents que ceux qui sont exigés du candidat en ce qui concerne les pièces de la candidature. En outre, en cas de sous-traitance, le candidat doit fournir une déclaration de sous-traitance (DC4) dûment complétée et signée. Un nouveau formulaire DC4 est applicable depuis le 1er janvier 2024

(<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).**RECOURS A LA NEGOCIATION :** (Cf. article 13 du Règlement de Consultation (RC)) Tout en veillant au strict respect du principe d'égalité de traitement, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'engager au cours de la procédure d'analyse une

ou plusieurs phases de négociations avec les soumissionnaires ayant déposé une offre pour le marché public visé par la présente consultation. Toutefois, en dépit de cette faculté, le marché public peut être attribué sur la base des offres initiales sans négociation conformément à l'article R. 2123-5 du code de la commande publique. A ce titre, il est fortement conseillé aux soumissionnaires de remettre leur meilleure offre technique et économique avant l'expiration du délai de consultation. TRAITEMENT DES OFFRES ANORMALEMENT BASSES : (Cf. article 14 du RC) Conformément aux articles R. 2152-3 à 5 du Code de la commande publique, dans le cas où certaines offres paraîtraient anormalement basses y compris pour la part du marché sous-traité, les candidats concernés devront être en mesure de fournir toutes les justifications sur la composition de leur offre et fournir tous les renseignements qui leur seront demandés par le pouvoir adjudicateur pour lui permettre d'apprécier si le(s) montant(s) proposé(s) est (sont) susceptible(s) de couvrir les coûts du marché. Si les informations fournies ne permettent pas au candidat de justifier son (ses) prix, l'offre sera rejetée. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : (Cf. article 17 du RC). Pour tous renseignements complémentaires nécessaires à la préparation des offres, à condition qu'ils ne soient pas de nature à porter atteinte à l'égalité des candidats, il sera possible d'adresser les demandes au service marchés directement sur la messagerie de la plateforme de dématérialisation. La demande devra parvenir au plus tard le 26 novembre 2025 à 12h00 pour permettre au maître de l'ouvrage de formuler une réponse en temps utile. Les demandes jugées tardives n'engagent pas le maître d'ouvrage et ne peuvent avoir de conséquence sur la validité de la procédure. Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sont envoyés aux opérateurs économiques au plus tard le 27 novembre 2025, pour autant qu'ils en aient fait la demande en temps utile. MODIFICATION DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION : (Cf. article 18 du RC). Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détails au dossier de consultation jusqu'au 28 novembre 2025 avant 12h00. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de quelconque réclamation à ce sujet. Le délai ci-dessus fixé sera décompté à partir de la date de mise en ligne des documents modifiés.

FACTURATION

N° de service exécutant : MO

N° d'engagement juridique : ORCOD202508

Classe de profil : Autres organismes publics

SIRET : 49512000800026

Dénomination (entité facturée) : Etablissement Public Foncier IDF

Numéro et libellé de la voie : 4 RUE FERRUS

Code postal : 75014

Ville : PARIS

Pays : FRANCE

INDEXATION de l'annonce

Les informations suivantes servent à la diffusion de votre annonce sur le site Internet.

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur <http://www.boamp.fr> : 04/12/2025

Objet de l'avis : (tel qu'il apparaîtra dans le moteur de recherche <http://boamp.fr>) : Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale pour le relogement, pour le compte de l'EPFIF, dans le cadre de l'ORCOD-IN de Mantes-

la-Jolie (78)

Nom de l'organisme : EPFIF

Mots descripteurs : Prestations de services; Maîtrise d'oeuvre

Sous quel(s) département(s) votre annonce doit-elle être mise en ligne : 75 - Paris

Autre(s) département(s) : 78 - Yvelines

Informations relatives à l'avis

Identifiant de l'avis : 0ec42359-1ea0-4c9f-a1dd-1490b2bd5411

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : MAPA - Avis de marché

Sous-type d'avis : Avis de marché

Adresse électronique de l'expéditeur : rfernandespereira@epfif.fr

Date d'envoi de l'avis : 30/10/2025 09:39

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français